

RCS : EVREUX
Code greffe : 2702

Documents comptables

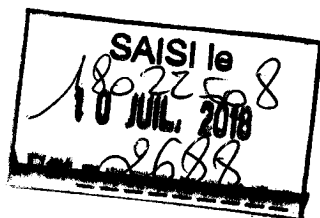
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01691
Numéro SIREN : 409 789 104
Nom ou dénomination : A.E.M.I. ENERGIE ET PROCESS

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2018 sous le numéro de dépôt 2688



SAS AEMI ENERGIES & PROCESS

Chemin du Haut Marais

27600 GAILLON

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

Dossier établi par :

Fabienne LETANG

Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes

5, rue de Pacy

27220 Saint André de l'Eure

tél: 02 32 37 42 59 - fax: 02 32 37 47 07



Aemi

Energie & process

Chemin du Haut Marais

27600 GAILLON

Siret 409 789 104 00026

Code APE 3320C

TVA FR 91 409 789 104

Samuel

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise Chemin du Haut Marais		27600 GAILLON	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 40978910400026		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 13/11/2017	
		N-1 13/11/2016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process										Néant ☐ *	
						Exercice N		Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :40 500.....)					DA	40 500	40 500			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence				EK	)	DC				
	Réserve légale (3)					DD	4 050	4 050			
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours				B1	)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				EJ	)	DG	40 382	40 382		
	Report à nouveau					DH	(138 070)	(57 762)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	23 146	(80 307)			
	Subventions d'investissement					DJ					
	Provisions réglementées *					DK					
	TOTAL (I)					DL	(29 992)	(53 138)			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM				
Avances conditionnées					DN						
TOTAL (II)					DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		8 022			
	Provisions pour charges					DQ					
	TOTAL (III)					DR		8 022			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS					
	Autres emprunts obligataires					DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	128 115	154 390			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs				EI	)	DV	30 735	1 109		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	148 451	111 317			
	Dettes fiscales et sociales					DY	130 886	156 210			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ					
	Autres dettes					EA	4 550	638			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	20 179				
TOTAL (IV)					EC	462 916	423 663				
Ecart de conversion passif* (V)					ED						
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	432 924	378 547				
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B					
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C					
			Ecart de réévaluation libre			1D					
			Réserve de réévaluation (1976)			1E					
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				1F					
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				1G	374 916	297 565			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				1H	7 469	1 847				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process

Néant

*

DÉCLARATION À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

QUAQUA LUS informatique

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	884 954	FH		FI	884 954	677 412		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	884 954	FK		FL	884 954	677 412		
	Production stockée*					FM	6 300	(14 556)		
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	1 261			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 922	2 419		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	2 540		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	901 443	667 814	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	266 972	170 425	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(7 000)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	348 377	236 365	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	3 669	4 516	
	Salaires et traitements*						FY	193 336	239 561	
	Charges sociales (10)						FZ	62 091	76 592	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	4 607	6 366	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		4 900
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		8 022	
	Autres charges (12)						GE	2 752	690	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	874 803	747 438	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	26 639	(79 624)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		73	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	74	1 819	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	74	1 892	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 024	2 575	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	3 024	2 575	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 950)	(683)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	23 689	(80 307)		

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process

Néant ☐ *

L'ANNEXE 3 UNIVERSELLE AU TABLEAU DE CLASSEMENT

RENVOIS

QUALIFICATIF INFORMATIONNEL

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	543	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	543	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(543)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	901 517	669 706
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	878 370	750 013
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	23 146	(80 307)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	8 570	15 527
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	900	2 419
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
MAJORATIONS SOCIALES		543		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2				
						Consécutive à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
						3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	5 273	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	11 472	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	46 556	KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	6 509	KZ		LA	1 095
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	25 133	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	89 670	LO		LP	1 095	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	11 562	IU		IV	74		
TOTAL IV					LQ	11 562	LR		LS	74		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	106 505	ØH		ØJ	1 169		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	5 273	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	11 472		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN	46 556	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	7 604	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	25 133	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG		NH	90 765	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IJZ		ØU		M7	
Autres participations					IØ		ØX		ØY			
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	11 636		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	11 636		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	107 674		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes en Euros.

CABINET Fabienne LETANG

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	5 273	PF		PG		PH	5 273
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	11 211	QA	261	QB		QC	11 472
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	24 724	QE	3 157	QF		QG	27 881
immobilisations	Matériel de transport	QH	5 223	QI	1 188	QJ		QK	6 411
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	25 133	QM		QN	0	QO	25 133
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	66 291	QV	4 607	QW	0	QX	70 898
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	QN	71 564	OP	4 607	OQ	0	OR	76 171

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes En Euros.

CABINET Fabienne LETANG

L'ACQUÉTESSE A UNIVERSE PAR LE DEULAKANI

QUALICAPUS informatique

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	Q6	Q7	Q8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	8 022	
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process

Néant ☐ *

ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP	2 007	UR	0	US	2 007				
	Autres immobilisations financières			UT	9 629	UV	(0)	UW	9 629				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	5 880				5 880				
	Autres créances clients			UX	273 222		273 222						
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	1 420		1 420						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	8 665		8 665						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	13 734		13 734						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	52 528		52 528						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	18 968		18 968						
	Charges constatées d'avance			VS	368		368						
	TOTAUX			VT	386 421	VU	368 905	VV	17 516				
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	8 115		8 115							
	à plus de 1 an à l'origine		VH	120 000		32 000		88 000					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	30 735		30 735							
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	148 451		148 451							
Personnel et comptes rattachés			8C	36 182		36 182							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	39 071		39 071							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	55 067		55 067							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	566		566							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	4 550		4 550							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	20 179		20 179							
TOTAUX			VY	462 916	VZ	374 916		88 000					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	32 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA

23 146

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés								WB			
		de son conjoint				moins part déductible *				WC			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopérants non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	543		
	Amendes et pénalités	WJ	543		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										Y7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)										I8	
		- imposées au taux de 0 %										ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme										WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			WQ				
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	
										TOTAL I	WR	23 689	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WS				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV				
		- imposées aux taux de 0 %										WH				
		- imposées aux taux de 19 %										WP				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW				
		- imputées sur les déficits antérieurs										XB				
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ					
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)												2A		XA		
Produit net des actions et parts d'intérêts :																
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *											ZY				
		Majoration d'amortissement *										XD				
												XF				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (repense d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexes	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)	L5					
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA					
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	QV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF			Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC					
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9			Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI			XG	8 665			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2				
TOTAL II										XH	8 665					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										bénéfice (I moins II)		XI	15 024			
										déficit (II moins I)					XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*															XL	15 024
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	0		XO			

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	163 434
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	15 024
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	148 410
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	148 410

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	37 509
--	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À L'UNSEKVER PAK LE DEULAKANI

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	(57 762)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	(80 307)		Dividendes		- Autres réserves	ZD								
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions			ZE								
	TOTAL I			OF	(138 070)		Report à nouveau			ZG	(138 070)							
							(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZH	(138 070)							
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	94 869	YQ	4 466		9 157									
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR												
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS												
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	128 869		64 853									
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ	23 641		20 463									
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	73 335		5 277									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	63 048		84 851									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV												
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	59 484		60 921									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	348 377		236 365									
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	1 543		1 488									
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			ZS		YZ	2 126		3 028									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	3 669		4 516									
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					YY	225 050		189 900									
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	132 499		78 375									
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*					OB	167 207											
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS												
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK			%									
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG												
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH												
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %		JK										
						Plus-values à 19 %		JM	Imputations									
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %		JN	Plus-values à 0 %									
						Plus-values à 19 %		JP	Imputations									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	①	②	③	④	⑤	⑥
	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			(A)	(B)	(C)		
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)				(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)				(ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ X *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process

Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8 % 2	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 - ligne 6)	7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process										Néant ☐ *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :													
Exercice ouvert le : 01/01/2017					et clos le : 31/12/2017					Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	884 954		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX	884 954		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	5		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF	1 261		
Variation positive des stocks										OD	13 300		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	900		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM	15 467		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)													
Achats										ON	266 972		
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	317 421		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	2 752		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ	587 144		
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	313 276		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA	313 276		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case					EV	x							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	884 954	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	5			
Période de référence					GY	01/01/2017	GZ		31/12/2017				
Date de cessation					HR								
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										YP	5		
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.													

CJADPRATUS Informative

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7 N° SIRET 4 0 9 7 8 9 1 0 4 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process

ADRESSE (voie) Chemin du Haut Marais BP. 88

CODE POSTAL 27600 VILLE GAILLON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination EURL ENERGIZE

N° SIREN (si société établie en France) 504398678 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 500

Adresse : N° Voie CHEMIN DU HAUT MARAIS

Code postal 27600 Commune GAILLON Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
CHARGES CONSTATEES D AVANCE			368.33
31/12/2017 BI CCA LOXAM IGE	72.92		
31/12/2017 BI CCA GRENKE 1T2016	105.00		
31/12/2017 BI CCA BTB ENTRETIEN LINGE 1T18	190.41		
CLIENTS F.A.E.			33 159.12
31/12/2017 BI FAE 2017 SOLDE CHANTIERS	33 159.12		
IJ A RECEVOIR			1 420.39
30/04/2015 AN SALAIRE 04/2015 IJ PAT ROULE	1 153.47		
07/07/2015 AN SAVARY IJ 4/5 AU 10/5 A RECE	266.92		
COMPTES DE PASSIF			
PRODUITS CONSTATES D AVANCE			20 179.00
31/12/2017 BI PRODUITS CONSTATES D AVANCE		20 179.00	
INTERETS COURUS / EMPRUNTS			323.30
31/12/2017 BI INTERETS SUR EMPRUNT		323.30	
AGIOS COURUS			321.85
31/12/2017 BI ARRETE SG 4T2017		321.85	
FOURNISSEURS F.N.P.			16 324.75
31/12/2017 BI FNP VEOLIA EAU		52.75	
31/12/2017 BI FNP EDF 12/2017		372.00	
31/12/2017 BI FNP HONORAIRES BILAN 2017		10 200.00	
31/12/2017 BI FNP HONORAIRES CAC 2017		4 500.00	
31/12/2017 BI FNP HONORAIRES JURIDIQUES 201		1 200.00	
PROV° CONGES A PAYER			26 292.94
31/12/2017 BI PROVISION CONGES A PAYER		26 292.94	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
PROV° CHARGES / CONGES A PAYER			10 892.71
31/12/2017 BI PROVISION CONGES A PAYER		10 892.71	
ORGANISMES SOCIAUX C.A.P.			2 241.00
31/12/2017 BI PROVISION FPC 2017 - OPCAIM		1 104.00	
31/12/2017 BI PROVISION TA 2017 - ADEFIM 27		1 137.00	
TAXES SUR CONGES A PAYER			323.00
31/12/2017 BI PROVISION CONGES A PAYER		323.00	
TAXES A PAYER			243.00
31/12/2017 BI CVAE 2017		243.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
PENALITES AMENDES			543.00
07/03/2017 OD A3M PENALITE PART PAT 3+4T201	360.00		
12/04/2017 SG URSSAF MAJORATIONS	183.00		

A.E.M.I. ENERGIE ET PROCESS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 40 500 euros
Siège social : Chemin du Haut Marais
27600 GAILLON

R.C.S. EVREUX : 409 789 104

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2017

31 Rue Raymond Aron
BP 505
76824 Mont Saint Aignan cedex

Tél : 02.35.59.65.70
Fax : 02.35.61.48.22
E-mail : rouen@fiteco.com

A.E.M.I. ENERGIE ET PROCESS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 40 500 euros

Siège social : Chemin du Haut Marais

27600 GAILLON

R.C.S. EVREUX : 409 789 104

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2017

A l'associée unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU A.E.M.I ENERGIE ET PROCESS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons

Ce rapport contient 16 pages

procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour

Ce rapport contient 16 pages

fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 27 Juin 2018

Pour FITECO,


Philippe ARNOUX
Commissaire aux Comptes

Ce rapport contient 16 pages

A.E.M.I. ENERGIE ET PROCESS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 40 500 euros

Siège social : Chemin du Haut Marais

27600 GAILLON

R.C.S. EVREUX : 409 789 104

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2017

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/12/2017

Ce rapport contient 16 pages

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	5 273	5 273				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	11 472	11 472		261	- 261	- 100.00
	Autres immobilisations corporelles	79 293	59 425	19 867	23 118	- 3 251	- 14.06
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	2 007		2 007	2 007		
	Autres immobilisations financières	9 629		9 629	9 555	74	0.77
	Total II	107 674	76 171	31 503	34 941	- 3 438	- 9.84
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	13 000		13 000	6 000	7 000	116.67
	En-cours de production de biens	18 250		18 250	11 950	6 300	52.72
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	279 102	4 900	274 202	268 785	5 417	2.02
	Autres créances	95 314		95 314	55 943	39 372	70.38
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	286		286	286		
	Charges constatées d'avance (3)	368		368	642	- 273	- 42.61
	Total III	406 321	4 900	401 421	343 606	57 815	16.83
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	513 995	81 071	432 924	378 547	54 377	14.36

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0
5 880

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 500)	40 500	40 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 050	4 050		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	40 382	40 382		
	Report à nouveau	- 138 070	- 57 762	- 80 307	- 139. 03
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	23 146	- 80 307	103 453	128. 82
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	- 29 992	- 53 138	23 146	43. 56
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		8 022	- 8 022	- 100. 00
	Provisions pour charges				
	Total III		8 022	- 8 022	- 100. 00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	120 323	152 410	- 32 086	- 21. 05
	Concours bancaires courants	7 791	1 980	5 811	293. 49
	Emprunts et dettes financières diverses	30 735	1 109	29 626	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 451	111 317	37 134	33. 36
	Dettes fiscales et sociales	130 886	156 210	- 25 324	- 16. 21
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 550	638	3 913	613. 70
	Produits constatés d'avance (1)	20 179		20 179	
	Total IV	462 916	423 663	39 253	9. 27
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	432 924	378 547	54 377	14. 36

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

374 916

297 565

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	884 954		884 954	677 412		207 542	30.64
Chiffre d'affaires NET	884 954		884 954	677 412		207 542	30.64
Production stockée			6 300	- 14 556		20 856	143.28
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 261			1 261	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 922	2 419		6 503	268.89
Autres produits			5	2 540		- 2 534	- 99.79
Total des Produits d'exploitation (I)			901 443	667 814		233 629	34.98
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			266 972	170 425		96 546	56.65
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			- 7 000			- 7 000	
Autres achats et charges externes *			348 377	236 365		112 012	47.39
Impôts, taxes et versements assimilés			3 669	4 516		- 846	- 18.75
Salaires et traitements			193 336	239 561		- 46 225	- 19.30
Charges sociales			62 091	76 592		- 14 501	- 18.93
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 607	6 366		- 1 760	- 27.64
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 900		- 4 900	- 100.00
Dotations aux provisions				8 022		- 8 022	- 100.00
Autres charges			2 752	690		2 061	298.51
Total des Charges d'exploitation (II)			874 803	747 438		127 365	17.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			26 639	- 79 624		106 264	133.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)			73		- 73	- 100. 00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	74		1 819		- 1 746	- 95. 94
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	74		1 892		- 1 818	- 96. 09
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 024		2 575		449	17. 43
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3 024		2 575		449	17. 43
2. Résultat financier (V-VI)	- 2 950		- 683		- 2 267	- 331. 97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	23 689		- 80 307		103 996	129. 50
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	543				543	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	543				543	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 543				- 543	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	901 517		669 706		231 811	34. 61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	878 370		750 013		128 357	17. 11
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	23 146		- 80 307		103 453	128. 82

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Attestation de présentation des comptes

8 570 15 527

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 432 924.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 884 954.06 Euros et dégageant un bénéfice de 23 146.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	27.0000	1 500			1 500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	5 273	33.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	LINEAIRE	10 ANS
Installations techniques	LINEAIRE	10 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE	5 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	3 A 5 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 A 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	5 A 10 ANS

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	33 159
Autres créances	1 420
Total	34 580

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	645
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 325
Dettes fiscales et sociales	39 993
Total	56 963

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	368
Total	368
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	20 179
Total	20 179

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	152 000
Total	152 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				94 869	94 869
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				66 951	66 951
- dotations de l'exercice				6 623	6 623
Total				73 574	73 574
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				93 600	93 600
- exercice				4 691	4 691
Total				98 291	98 291
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				4 466	4 466
Total				4 466	4 466

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et ProcessNéant ☐ *

CADRE A

IMMOBILISATIONS

Valeur brute des
immobilisations au
début de l'exercice

Augmentations

Consécutives à une réévaluation pratiquée
au cours de l'exercice ou résultant d'une
mise en équivalenceAcquisitions, créations, apports
et virements de poste à poste

INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	5 273	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	11 472	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	46 556	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	6 509	KZ		LA	1 095	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	25 133	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	89 670	LO		LP	1 095	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	11 562	IU		IV	74		
TOTAL IV					LQ	11 562	LR		LS	74		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	106 505	OH		OJ	1 169		

CADRE B

IMMOBILISATIONS

Diminutions

par virement de poste
à poste 1par cessions à des tiers ou mises
hors service ou résultant
d'une mise en équivalence 2Valeur brute des
immobilisations à
la fin de l'exercice 3Réévaluation légale * ou évaluation
par mise en équivalence
Valeur d'origine des immobi-
lisations en fin d'exercice 4

INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	5 273	IX	5 273	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agénets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	11 472	ML	11 472	
	Autres immobilisations	Inst. gales, agénets, amé- nagements divers		IU		MM		MN	46 556	MO	46 556	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	7 604	MR	7 604	
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	25 133	MU	25 133	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	90 765	NI	90 765	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IO		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	11 636	2G	11 636		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	11 636	2H	11 636		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	107 674	ØM	107 674		

SAS FITECO

Commissaire aux Comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Attestation de présentation des comptes En Euros.

CABINET Fabienne LETANG

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.E.M.I. Energies et Process

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	5 273	PF		PG		PH	5 273
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	11 211	QA	261	QB		QC	11 472
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	24 724	QE	3 157	QF		QG	27 881
	Matériel de transport	QH	5 223	QI	1 188	QJ		QK	6 411
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	25 133	QM		QN	0	QO	25 133
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	66 291	QV	4 607	QW	0	QX	70 898
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	71 564	OP	4 607	OQ	0	OR	76 171

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

SAS FITECO

Commissaire aux Comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Attestation de présentation des comptes En Euros.

CABINET Fabienne LETANG

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

AEMI ENERGIE ET PROCESS
S.A.S. au capital de 40.500 Euros
SIEGE SOCIAL : Chemin du Haut Marais
27600 GAILLON
409 789 104 RCS EVREUX

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de procéder à l'affectation de résultat suivante :

TROISIÈME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 23.146,19 Euros à l'amortissement partiel du poste report à nouveau débiteur qui se trouve ainsi ramené de <138.069,69> Euros à <114.923,50> Euros.

L'associé unique reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'associé unique le 29 juin 2017.

Aemi
Energie & process
Chemin du Haut Marais
27600 GAILLON
Siret 409 789 104 00026
Code APE 3320C
TVA FR 91 409 789 104

